



- 12 **SUCCESSION** Les politiques préoccupés du sort des PME
- 13 **DIOCÈSE** Mgr Gabriel Bullet s'en est allé, il avait 90 ans
- 15 **FRIBOURG** Les courses livrées à domicile à vélo électrique
- 17 **SARINE** Le Système d'échange local est né
- 19 **APRÈS LOTHAR** La forêt se régénère très bien
- 19 **BROYE** A Moudon, Grenier Culture soigne son public

Nouveau à Fribourg, le Cabamobil

Piquer une tête dans le quartier d'Alt

FRIBOURG • L'Association pour la défense des intérêts du quartier d'Alt célèbre son centenaire ce week-end. L'occasion de revenir, avec l'historien Alain Bosson, sur le surprenant passé thermal de ce coin de ville.



A la fin du XIX^e siècle, les Bains du Boulevard ont profité de l'essor des principes hygiénistes. COLLECTION PROSPER MACHEREL

MARC-ROLAND ZOELLIG

Coin de Fribourg en plein essor démographique, redynamisé par la reconversion de l'ancien arsenal du Belluard en centre d'animation (l'arsen'alt), le quartier d'Alt sera en fête ce week-end (lire ci-contre). A l'occasion du centenaire de l'Association pour la défense des intérêts du quartier d'Alt (ADIQA), l'historien Alain Bosson reviendra, en marge des festivités, sur le passé de cette partie de la ville. Une histoire qui réserve quelques surprises.

A l'heure où Fribourg s'interroge sur l'opportunité de construire une nouvelle piscine, on pourrait ainsi être étonné d'apprendre que l'actuel quartier d'Alt avait la sienne, il y a de cela bien longtemps. Inaugurés en 1888, les Bains du Boulevard - ou Bains Galley, du nom de leur fondateur, l'entrepreneur professeur de gymnastique Léon Galley - ont fait le bonheur des nombreux Fribourgeois qui s'initiaient alors aux joies de la baignade et du sport aquatique.

L'actuelle rue Joseph-Piller, le long de laquelle les Bains Galley avaient été construits, s'appelait à l'époque boulevard de la Porte-des-Etangs. Les étangs en question, qui bordaient le secteur, avaient été comblés en 1861 déjà pour permettre l'essor du bâti hors des vieux remparts médiévaux. Au XIX^e siècle, explique Alain Bosson, le site du futur quartier d'Alt était une promenade appréciée des Fribourgeois, et son aspect pittoresque était comparable à celui qu'offrent aujourd'hui les abords de la chapelle de Lorette et de la porte de Bourguillon.

Mixité proscrite

Dans la revue «Pro Fribourg», Eva Kleisli est revenue, en 2002, sur l'histoire des Bains du Boulevard. Elle relève notamment que la mixité y était proscrite, moyennant des horaires différenciés permettant d'éviter «toute promiscuité jugée périlleuse pour la morale». Deux bassins - dont un réservé aux non-na-

geurs, équipé d'engins de gymnastique développant la force, l'équilibre et la souplesse - accueillait les baigneurs. Pratiquer une activité aquatique était alors considéré comme propice à «calmer les nerfs» et «apaiser les tempéraments surexcités». La natation était particulièrement recommandée aux jeunes filles, pour «prévenir les accidents de la puberté.»

Satanées herbes...

En 1895, la visite aux Bains du Boulevard de Monseigneur Kneipp, un célèbre abbé allemand auteur d'une méthode thérapeutique basée sur la thalasso, les céréales complètes et la médecine douce, avait fait figure d'événement, explique Alain Bosson. Les médecins fribourgeois, dont beaucoup tenaient l'ecclésiastique pour un charlatan, en avaient, semble-t-il, pris ombrage...

Léon Galley exploitera ses bains durant une vingtaine d'années, avec plus ou moins de bonheur, écrit Lau-

rence Perler Antille dans «Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles», paru aux Editions de la Sarine en 2007. Le professeur de gymnastique est rapidement confronté à l'envahissement du sol sablonneux par de longues herbes, qui s'enroulaient autour des jambes des baigneurs et les entraînaient vers le fond. Il rencontre aussi des difficultés financières, malgré les prix d'entrée élevés qu'il pratiquait, et qui privaient nombre de Fribourgeois de la jouissance des lieux. En 1916, la commune lui refuse une aide pour rénover son établissement, devenu vétuste. Les Bains du Boulevard fermeront deux ans plus tard.

Dans les années 1920, Fribourg ne possédait plus d'établissement public de bains. C'est en 1922 que, prenant les choses en main, le syndic Pierre Aeby s'attaque sérieusement à la réalisation d'une piscine municipale. Comme emplacement, on choisit la prairie de la Motta. I

Pétanque et nouvelle cuisine

Il paraît loin le 17 juin 1911, date à laquelle s'étaient réunis, pour la première fois, les membres de ce qui allait devenir l'Association pour la défense des intérêts du quartier d'Alt (ADIQA). Les habitants souhaitaient alors l'installation d'une fontaine, d'une vespasienne, de bancs, ou encore d'un jardin public, à en croire un article paru à l'époque dans «La Liberté» et figurant sur le site web de l'ADIQA. Aujourd'hui, le quartier accueille une population croissante de familles et d'étudiants, et l'association veut faire mieux connaître les activités proposées à l'arsen'alt. Samedi, la place située devant le nouveau centre d'animation se couvrira de stands de nourriture et de boissons, dont les recettes financeront plusieurs activités dans le quartier. Pendant que les parents s'affronteront à la pétanque, les enfants participeront à diverses animations. La fête sera aussi l'occasion d'inaugurer la cuisine flambant neuve de l'arsen'alt. Les célébrations se poursuivront en musique dès 19 h 30 avec DJ Manu. MRZ > Sa dès 12 h Fribourg Arsen'alt. Plus d'informations sur www.quartierdalt.ch

ORDONNANCE PÉNALE

Les deux sadiques martyrisaient les hérissons



Les deux sadiques n'aimaient pas les hérissons. ALAIN WICHT

ANTOINE RÛF

Les images devaient être insoutenables. Durant l'été 2009, deux individus de quelque 25 ans se sont amusés à brûler vif un hérisson durant une bonne dizaine de minutes et à en tuer un second en l'utilisant comme ballon de football, tout en filmant ces scènes de torture sur un téléphone portable.

L'un de ces sadiques, domicilié à Fribourg, a été condamné à trente jours-amende avec sursis et 800 francs d'amende ferme par une ordonnance pénale du Ministère public. Il avait déjà à son palmarès une condamnation à un mois de travail d'intérêt général avec sursis pour rixe et port d'arme prohibée. L'instruction

contre le second bourreau de hérissons, qui est accusé d'autres délits plus graves, n'est pas encore close.

En juillet 2009, S.I., un habitant de Fribourg, avait attrapé un hérisson en compagnie d'un copain. Il l'avait mis sur le dos et lui avait mis le feu avec du papier, s'acharnant durant une dizaine de minutes sur le malheureux animal, pendant que le copain filmait la scène avec son téléphone portable.

Un mois plus tard, les tortionnaires remettaient ça avec un autre hérisson, S.I. lui tirant plusieurs coups de pied avant de l'utiliser comme ballon pour jouer au foot, puis de le dégager en corner de l'autre côté de la route. Un

match naturellement lui aussi enregistré sur la carte-mémoire d'un téléphone portable.

Un téléphone qui décidément stockait beaucoup de ces charmants souvenirs qu'on aime à regarder, le soir entre gros bras: à la même période, le cameraman au téléphone avait encore filmé S.I. conduisant à 120 km/h. sur un secteur limité à 80.

Ces trois séquences édifiantes avaient été retrouvées sur le portable du comparse de S. I., C. T., qui avait été interpellé dans le cadre d'une autre affaire. C'est en soumettant son natel à un examen de routine que la police est tombée sur ces vidéos glaçantes et a dénoncé le cas au Ministère public. I

PUBLICITÉ



Urs Schwaller
Conseiller aux Etats

LISTE 1 
www.urs-schwaller.ch